

INVESTIR DANS L'INNOVATION EUROPÉENNE

# Allianz Actions Euro Innovation

## Pourquoi choisir Allianz Actions Euro Innovation ?

1

### Investir dans les valeurs européennes stratégiques

Le fonds investit dans des entreprises cotées de la zone euro à fort biais technologique (transformation numérique, défense/cybersécurité, Green Tech, Bio Tech) et favorisant les thématiques à forte importance stratégique pour la souveraineté européenne, telles que les infrastructures technologiques, la réindustrialisation, les financements ou encore la transition énergétique.

2

### Bénéficier d'un portefeuille équilibré

Notre philosophie d'investissement permet d'investir à horizon 3-5 ans dans des entreprises soucieuses des enjeux ESG. Nous sélectionnons à la fois de grandes capitalisations et de futurs champions de l'innovation et/ou de la souveraineté européenne (minimum 10% du fonds investis dans les PME, possibilités d'IPOs).

3

### Une équipe de gestion européenne basée à Paris

Notre équipe de gestion Actions Conviction est basée à Paris et se compose de 9 experts dont 7 gérants analystes spécialistes des actions européennes, avec en moyenne plus de 21 ans d'expertise dans la gestion de portefeuille. L'équipe gère aujourd'hui plus de 10 milliards d'euros d'encours à travers des fonds mutuels et des mandats.

## Pourquoi investir dans l'innovation européenne ?

Avec plus de 500 millions d'habitants et une expertise de premier plan dans des secteurs clés tels que l'aérospatiale, la défense, la finance ou encore les énergies renouvelables, l'Europe constitue un écosystème dynamique pour de nombreuses entreprises innovantes et compétitives à l'échelle mondiale. Elles sont souvent réputées pour leurs pratiques responsables et durables, et sont susceptibles de bénéficier de valorisations attractives par rapport à leurs homologues américaines notamment.

Allianz Actions Euro Innovation permet de financer des entreprises européennes ayant mis l'innovation au cœur de leur stratégie. Il s'agit d'accompagner des créateurs structurels de valeur sur le long terme afin de bénéficier de leur développement et de leur leadership dans des secteurs stratégiques.

## Bénéficier d'un vivier d'innovations technologiques réparties en 4 thèmes



## Favoriser les thématiques souveraines et stratégiques

### Financement / Assurance Souveraine

Favorise la circulation des capitaux; l'indépendance financière et le tissu économique des PME françaises/européennes.

### Infrastructures Souveraines

Favorise la l'indépendance et l'accès aux infrastructures stratégiques.

### Préservation de la Biodiversité

Préserve la biodiversité via des pratiques circulaires et/ou techniquement avancées.

### Réindustrialisation Technologique

Favorise le tissu industriel à forte composante technologique

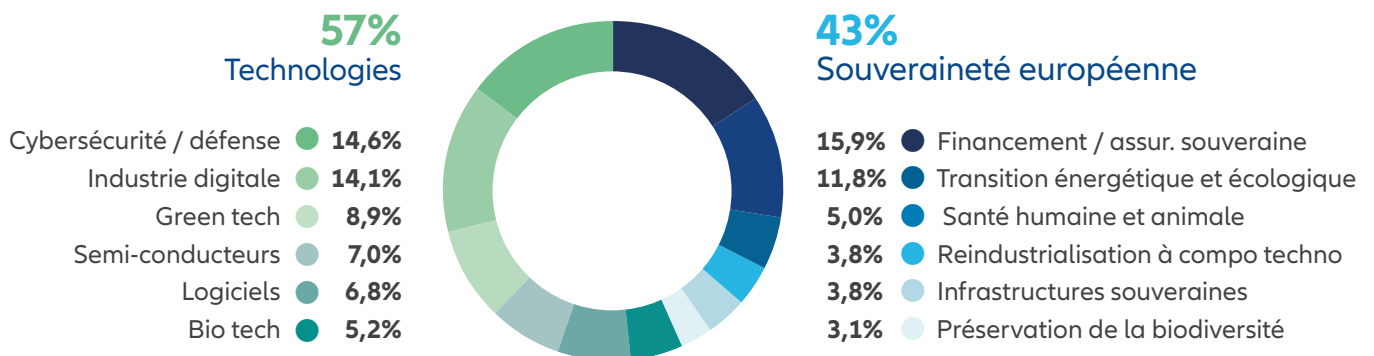
### Santé Humaine et Animale

Favorise l'indépendance et l'accès à la chaîne logistique de la santé de pointe.

### Transition Écologique et Énergétique

Favorise la transition énergétique, la résilience et l'adaptation climatique.

## Répartition des thématiques selon le cahier des charges Tibi II



## Opportunités

- Potentiel de rendement élevé des actions à long terme
- Les marchés d'actions de la zone euro et les valeurs technologiques peuvent surperformer dans certaines phases
- Large diversification à travers de nombreux titres
- Possibilité de rendements supplémentaires grâce à l'analyse d'un seul titre et à la gestion active

## Risques

- Forte volatilité des actions, pertes possibles. La volatilité des prix des parts du fonds peut être fortement accrue.
- Les marchés d'actions de la zone euro et les valeurs technologiques peuvent parfois sous-performer
- Participation limitée au potentiel de rendement des titres individuels
- Le succès de l'analyse des titres individuels et de la gestion active n'est pas garanti

### Allianz Global Investors GmbH

Succursale française  
3 boulevard des Italiens  
CS 70264  
75118 Paris Cedex

[fr.allianzgi.com](https://fr.allianzgi.com)

**Tout investissement comporte des risques.** La valeur et le revenu d'un investissement peuvent diminuer aussi bien qu'augmenter et l'investisseur n'est dès lors pas assuré de récupérer le capital investi.

ALLIANZ ACTIONS EURO INNOVATION est une société d'investissement à capital variable régie par les lois de France (SICAV). La volatilité (soit les fluctuations de la valeur) des unités/parts du compartiment peut être très élevée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Si la devise dans laquelle les performances passées sont présentées n'est pas la devise du pays dans lequel l'investisseur réside, l'investisseur doit savoir que, du fait des fluctuations de taux de change entre les devises, les performances présentées peuvent être inférieures ou supérieures une fois converties dans la devise locale de l'investisseur.

La présente communication est exclusivement réservée à des fins d'information et ne constitue pas une offre de vente ou de souscription, ni la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Les fonds et les instruments mentionnés ici peuvent ne pas être proposés à la commercialisation dans toutes les juridictions ou pour certaines catégories d'investisseurs.

Cette communication peut être diffusée dans les limites de la législation applicable et n'est en particulier pas disponible pour les citoyens et/ou résidents des États-Unis d'Amérique. Les opportunités d'investissement décrites ne prennent pas en compte les objectifs spécifiques d'investissement, la situation financière, les connaissances, l'expérience, ni les besoins spécifiques d'une personne individuelle et ne sont pas garanties. La société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à réglementation applicable en matière de dé-notification. Les avis et opinions exprimés dans la présente communication reflètent le jugement de la société de gestion à la date de publication et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment et sans préavis. Certaines des données fournies dans le présent document proviennent de diverses sources et sont réputées correctes et fiables à la date de publication. Les conditions de toute offre ou contrat sous-jacent, passé, présent ou à venir, sont celles qui prévalent. Afin d'obtenir une copie gratuite du prospectus, des statuts de la société ou de règlements, de la valeur liquidative quotidienne des fonds, des derniers rapports annuels et semestriels et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) en Français, veuillez contacter la société de gestion Allianz Global Investors GmbH au pays de domicile du compartiment au France ou la société de gestion par email au [regulatory.allianzgi.com](mailto:regulatory.allianzgi.com) ou par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessous.

Merci de lire attentivement ces documents, les seuls ayant effet à l'égard des tiers, avant d'investir. Ceci est une communication publicitaire éditée par Allianz Global Investors GmbH, [www.allianzgi.com](https://www.allianzgi.com), une société à responsabilité limitée enregistrée en Allemagne, dont le siège social se situe Bockenheimer Landstrasse 42-44, 60323 Francfort/M, enregistrée au tribunal local de Francfort/M sous le numéro HRB 9340 et agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht ([www.bafin.de](https://www.bafin.de)). Le Résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais, français, allemand, italien et espagnol sur <https://regulatory.allianzgi.com/en/investors-rights>. Allianz Global Investors GmbH a constitué une succursale en France, Allianz Global Investors GmbH, Succursale Française, [www.allianzgi.fr](https://www.allianzgi.fr), partiellement soumise à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers ([www.amf-france.org](https://www.amf-france.org)). La reproduction, publication ou transmission du contenu, sous quelque forme que ce soit, est interdite; excepté dans les cas d'autorisation expresse d'Allianz Global Investors GmbH.